



8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

AVIS DE RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL

Voisenon, le 18 septembre 2024

**Mercredi 25 septembre 2024 à 19 heures
en salle du Conseil municipal**

Conformément à l'article 27 du Règlement intérieur, les questions seront à adresser par écrit 48 h avant la tenue du Conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal du Conseil municipal du 27 juin 2024
- Décisions du Maire et les dépenses engagées
- Communication du Maire

INSTITUTIONNEL

- Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée.
- Adhésion au groupement de commande du SDESM « prestations géomètre ».

URBANISME

- Arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables



Le Maire

Julien AGUIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Île-de-France - Département de Seine-et-Marne - Canton de Melun
Toutes les correspondances doivent être adressées de manière impersonnelle à Monsieur le Maire

**VILLAGE
HISTORIQUE**